

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

— Enfance

Fin 2019, **plus de 1 350 enfants différents** ont participé à une ou plusieurs prestations (accueil pendant les vacances, séjours, accueil le mercredi, accueil en crèche...) mises en place par Val Vanoise. Même si la collectivité accueille régulièrement des enfants "extérieurs", la plupart résident sur le territoire.

L'année 2019 est une année de consolidation : consolidation de la direction de l'enfance qui a pris ses marques après la fusion de ses services enfance et petite enfance en 2018; mais aussi consolidation de cet événement rassembleur qu'est la Fête des familles dont la deuxième édition a fidélisé son public ; et enfin, consolidation de ses propositions destinées aux enfants comme celle d'un groupe dédié pour les 9-11 ans et d'un deuxième séjour pour les 3-5 ans. Les séjours sont d'ailleurs un axe fort de la politique enfance jeunesse de Val Vanoise et rencontrent ainsi un succès croissant.

Par ailleurs, la direction cherche en permanence à améliorer ses services et à donner du sens à ses actions. Ainsi, suite aux remarques de plusieurs familles et dans une démarche écologique, les brochures papiers présentant les activités ont été remplacées par des programmes en ligne dès septembre.

La collectivité attache également beaucoup d'importance à la formation de ses agents dans une optique d'amélioration de la prise en charge de son jeune public. Dans la continuité du projet de développement des compétences psychosociales mené en 2018 et destiné aux enfants de 0 à 6 ans, Val Vanoise a souhaité cette année accompagner ses animateurs ainsi que les enfants de CM1 et CM2 à la médiation par les pairs : expression de ses besoins et émotions, messages clairs et communication non violente sont les clés de ce projet.

Enfin, la direction tient à impliquer les familles dans l'élaboration de sa politique enfance jeunesse. Cela s'est traduit par la participation des parents au groupe de travail sur le futur Relais d'Assistants Maternels (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et à celui sur l'édition 2020 de la fête des familles.

> Les 0-3 ans

→ L'accueil en crèche

Les crèches sont des structures qui fonctionnent de manière à ce que les enfants s'y sentent en sécurité physique et affective. Pour cela, des professionnels de la petite enfance, qualifiés et attentifs aux besoins des enfants, accompagnent les tout-petits dans la découverte de la vie en collectivité. Chaque jour, toutes nos équipes sont mobilisées pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et pour les aider à grandir dans les meilleures conditions.

Conformément à la réglementation en vigueur, les équipes d'encadrement de ces structures d'accueil sont composées d'agents titulaires du diplôme d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture ou encore du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance.

Sur le territoire de Val Vanoise, la Communauté de communes gère **4 Établissements Multi-Accueil (EMA)** et **3 Micro-Crèches (MC)** dont le détail est exposé ci-dessous.

Les établissements ouverts à l'année :

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en période normale	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
EMA Courchevel Le Praz	30	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30
EMA Les Allues	19	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30
EMA Brides-les-Bains	15	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	
MC Bozel	9	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	
MC Champagny-en-Vanoise	10	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	

Les établissements ouverts uniquement en saison :

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en saison d'été	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
MC Pralognan-la-Vanoise	5	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h	Du dimanche au vendredi, de 8h30 à 18h
EMA Courchevel Moriond	16	Fermé	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30

Les admissions des enfants au sein de ces établissements sont prononcées par le Président de la Communauté de communes, après avis de la commission enfance qui se réunit au minimum trois fois par an (février, mai et septembre).



Les choix de la commission s'effectuent en fonction des places disponibles, dans la transparence et le respect de critères décidés par le Conseil communautaire (communes de résidence, date d'inscription, année de naissance de l'enfant, situation sociale de la famille...) et dont la grille de notation est librement accessible sur le site internet de la collectivité.

En 2019, trois commissions ont ainsi statué :

- 5 février 2019 : attribution des places à l'année pour des rentrées jusqu'en août 2019 (18 demandes traitées) et attribution des places saisonnières estivales (9 demandes traitées).
- 13 mai 2019 : attribution des places à l'année pour des rentrées jusqu'en décembre 2019 (33 demandes traitées).
- 22 août 2019 : attribution des places à l'année pour des rentrées jusqu'en avril 2020 (16 demandes traitées) et attribution des places saisonnières hivernales (58 demandes traitées).

En complément des activités habituellement proposées dans les établissements, les enfants ont pu profiter cette année d'un spectacle de fin d'année, de l'intervention régulière d'une danseuse et d'une musicienne et du dispositif "festi-parents" qui permet à chaque parent de venir dans nos établissements pour animer une activité.

En 2019, les établissements petite enfance de Val Vanoise ont ainsi accueilli **161 enfants**.

D'un point de vue financier, suite à la revalorisation de la participation familiale par la CNAF, le tarif facturé aux parents varie de 0,28€ à 3,20€ de l'heure alors que le prix de revient réel est estimé à 12,37€. Sur le budget annuel de 1,9 millions d'euros consacré au fonctionnement des établissements **le financement est assuré à 46 % par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, 40 % par Val Vanoise et 14% par les participations des familles.**

En terme de développement, l'année 2019 a été marquée par :

- la formation des agents au développement des compétences psycho-sociales
- des travaux de rénovation dans les structures (peinture, changement de vitrage, pose de films miroirs pour répondre à la réglementation anti-intrusion...).

→ **Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)**

Le RAM est un lieu de rencontres, d'échanges et d'information. Il permet aux parents et aux futurs parents de recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Il apporte également aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, qu'il soit administratif ou relatif au coeur de métier, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Le RAM organise des temps d'accueil collectifs pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent et des ateliers parentalité itinérants sur le territoire, ouverts aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parents, de leur assistante maternelle ou des professionnels de crèche.

Le RAM de Val Vanoise participe également activement au réseau des RAM de Savoie.

En 2019, le RAM en chiffres, c'est :

- 39 assistantes maternelles agréées sur le territoire ;
- 1 temps collectif par semaine fréquenté en moyenne par 15 enfants et 7 assistantes maternelles ;



- 1 atelier parentalité itinérant par semaine sur 7 communes ;
- 5 racontines dont une dédiée à l'opération "premières pages", des séances "petits lecteurs" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel ;
- 2 conférences: "Apprivoiser nos émotions de parents" animée par Sandrine Donzel et "Conférence en chansons" animée par Agnès Chaumié;
- 3 ateliers d'éveil corporel avec la compagnie "Comme tes Pieds";
- 3 spectacles: "Rêves" par la compagnie Comme tes Pieds", "Voix-là" par Agnès Chaumié , "Dernière répétition avant Noël" par Venka.
- 1 séance découverte au cinéma "O P'tit Ciné": 68 enfants du territoire y ont participé.

> Les 3-17 ans

→ L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école se déroulent pendant toutes les semaines scolaires à chaque jour d'école. L'accueil des enfants est organisé dans les écoles du territoire où ils suivent leur scolarité. En 2019, **274 enfants ont fréquenté l'accueil avant école** (314 en 2018 et 333 en 2017) soit - 13% par rapport à 2018 ; **636 enfants ont fréquenté l'accueil après l'école** (573 en 2018 et 595 en 2017) soit 11% de plus qu'en 2018.

Les goûters sont fournis par Val Vanoise pendant l'accueil après l'école. En 2019, **près de 19 000 portions ont été distribuées** aux enfants.

→ La pause méridienne

Val Vanoise poursuit sa démarche de mutualisation en lien étroit avec les communes membres. Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, après Courchevel en 2017, Le Planay, Montagny et Pralognan-la-Vanoise en 2018, la Communauté de communes assure désormais la gestion de la pause méridienne de l'école de Feissons-sur-Salins. L'objectif est le suivant : faciliter le quotidien des familles en réduisant le nombre d'interlocuteurs pour permettre, par exemple, de régler toutes les prestations par carte bancaire en ligne sur une seule facture ou encore d'éviter de remplir plusieurs dossiers d'inscription. Par ailleurs, cela permet aux enfants de bénéficier de temps d'animation en plus du temps de repas (mise en place d'ateliers manuels et ludiques avant et/ou après le repas) et d'assurer une continuité pédagogique puisque ce sont les mêmes agents qui encadrent les enfants le midi et le soir ce qui permet aux enfants de tisser une véritable relation de confiance.

En 2019, cela a concerné **522 enfants** (474 en 2018) soit 10 % de plus qu'en 2018.

→ L'accueil le mercredi

L'accueil du mercredi se déroule pendant toutes les semaines scolaires. Plusieurs formules sont proposées aux familles : matin, après-midi ou journée complète, avec ou sans repas. L'accueil des enfants est regroupé sur les trois sites détaillés ci-après. Les enfants sont inscrits sur chaque site en fonction de l'école dans laquelle ils sont scolarisés (sur simple demande, les enfants peuvent être inscrits sur un site différent) :



- Site de Bozel (locaux de l'école élémentaire et de l'école maternelle de Bozel) pour les enfants scolarisés dans les écoles de Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, Montagny, Le Planay et Pralognan-la-Vanoise ;
- Site des Allues (locaux de l'école élémentaire et maternelle des Allues) pour les enfants scolarisés dans les écoles des Allues et de Méribel ;
- Site de Courchevel (locaux de l'école élémentaire et maternelle du Praz) pour les enfants scolarisés dans les écoles du Praz et de Courchevel 1850.

Sur les trois sites cumulés, la **fréquentation moyenne par mercredi est d'environ 82 enfants** (68 en 2018 et 2017) ce qui représente 20% de plus qu'en 2018.

→ L'accueil pendant les vacances

L'accueil pendant les vacances se déroule pendant les 16 semaines de vacances scolaire. Sur ces 16 semaines, le site de Bozel est ouvert 15 semaines et ceux des Allues et de Courchevel sont ouverts 14 semaines.

Période	Nombre moyen d'enfants par jour 2016	Nombre moyen d'enfants par jour 2017	Nombre moyen d'enfants par jour 2018	Nombre moyen d'enfants par jour 2019	Variation par rapport à 2018
Vacances d'hiver	61	81	84	86	+2,3 %
Vacances de printemps	54	58	66	59	-10 %
Vacances d'été	110	115	115	117	+1,7 %
Vacances d'automne	34	34	29	42	+44 %
Vacances de fin d'année	55	47	54	65	+ 20 %

Pour mieux répondre aux attentes des enfants de 9 à 11 ans, un groupe spécifique à leur tranche d'âge a été constitué pour la période des vacances scolaires en 2018. Ce nouveau groupe a suscité un engouement croissant : **55 enfants accueillis en 2018, 72 en 2019 (+ 31%)**.

→ Les séjours

En parallèle des accueils de loisirs à la journée, des séjours sont également mis en place pendant les périodes de vacances. En 2019, **239 enfants ont pu participer aux 11 séjours organisés** (137 enfants pour 8 séjours en 2018 soit plus de 74 % d'enfants):

Pour les 3 - 5 ans

Du 18 au 19 juillet : Découverte Aillon-le-Jeune - 11 enfants

Du 31 juillet au 2 août : Découverte au fil de l'eau Lescheraines - 18 enfants

Pour les 6 - 11 ans

Du 15 au 19 avril : Parc Spirou et Avignon - 34 enfants



Du 14 au 19 juillet : Découverte du plus grand festival de jeu du monde Parthenay - 23 enfants

Du 21 au 28 juillet : Cirque Blois - 30 enfants

Du 26 au 28 août : Au bonheur des mômes Le Grand Bornand - 27 enfants

Pour les 9-11 ans

Du 5 au 9 août : Sport itinérant Chanaz - 18 enfants

Pour les 12 - 17 ans

Du 18 au 22 février : Barcelone - 21 enfants

Du 15 au 19 avril : Amsterdam - 17 enfants

Du 7 au 12 juillet : Sport et nature en Ariège - 18 enfants

Du 11 au 25 août : Itinérance au Portugal - 22 enfants

Les séjours continuent de susciter un véritable engouement auprès des enfants et de leurs familles. Le second mini-séjour pour les 3-5 ans a trouvé son public tout comme le séjour dédié aux 9-11 ans qui permet de consolider ce groupe créé en 2018.

→ **L'anglais**

Notre territoire compte plusieurs communes supports de stations de ski de renommée internationale fréquentées par une clientèle anglophone. Fort de ce constat, il apparaît essentiel que les enfants puissent, dès leur plus jeune âge, apprendre l'anglais.

Dans cette logique, la Communauté de communes Val Vanoise organise, en lien avec les services de l'éducation nationale, l'enseignement de cette langue dans les écoles grâce à la mobilisation de nos intervenantes pour un **total de 50 heures hebdomadaires d'enseignement**.

Ainsi, 4 intervenantes natives initient les élèves de 3 à 12 ans à l'anglais, à raison de 2 fois 20 minutes hebdomadaires pour les élèves de maternelle et de 2 fois 45 minutes hebdomadaires pour les élèves de l'élémentaire. Conformément aux préconisations de l'éducation nationale, l'approche pédagogique est ludique et centrée sur les compétences des enfants.

→ **Les permanences au collège**

Les mardis et les jeudis de 12h00 à 13h20, nos animateurs proposent aux collégiens une pause ludique grâce à la mise en place d'ateliers divers et variés : tournois sportifs, activités manuelles, jeux de société... Le rendez-vous se situe au foyer du collège. L'idée est de partager un moment de détente, d'informations sur les programmes des vacances scolaires, "les Rendez-Vous Ados" et les séjours. C'est aussi un moment privilégié pour les adolescents et l'équipe jeunesse de créer un lien de confiance. Chaque jeune est invité à être acteur de la programmation de l'année en proposant des thèmes, des envies, des projets, des lieux... En moyenne, 25 élèves profitent de ce dispositif chaque jour.

→ **"Les Rendez-vous Ados"**

Tout au long de l'année, des activités en dehors des temps d'accueil habituels sont proposées. Les adolescents sont invités à être acteurs de ces temps en proposant des activités adaptées à leurs envies : activités sportives, culturelles ou de loisirs. Ces rendez-vous sont gratuits. Ils ont pour



intérêt de maintenir un lien avec les jeunes en dehors des vacances et du cadre scolaire. Les Rendez-Vous ados peuvent avoir lieu les mercredis après-midi ou les week-ends.

En 2019, 5 journées ont été proposées avec des lieux et des thèmes différents : wakeboard au WamPark, la maison du chaos à Lyon, l'aérodrome d'Albertville, Aquamotion à Courchevel et le salon du jouet à Ugine. Au total, **61 ados y ont participé.**

→ Le parcours culturel avec le collège

Pour sa huitième édition sur l'année 2018-2019, le parcours culturel poursuit ses objectifs de départ : initier les jeunes à acquérir un regard critique de spectateur et permettre l'ouverture d'esprit en matière artistique et culturelle. Cette initiative s'intègre totalement au programme scolaire et suscite toujours un vif intérêt auprès de l'équipe éducative. La **centaine d'élèves impliquée** (3 classes de 4^{ème}) a pu ainsi **assister à trois spectacles** répartis tout au long de l'année scolaire et **travailler directement avec les artistes et leurs enseignants lors de deux temps de résidence**. En préambule de toutes ces actions, une visite du dôme théâtre a été effectuée en début d'année scolaire.

→ La fête des familles

Temps fort pour les familles du territoire, la fête des familles est un événement qui permet de clore l'année scolaire ensemble - enfants, adolescents, parents, grands-parents, personnels des crèches et des accueils de loisirs - et de partager des moments conviviaux en dehors du cadre habituel. Organisé fin juin à la base de loisirs de Bozel, cet événement propose des activités variées et adaptées à tous : jeux d'eau pour les plus jeunes, canoë pour les plus grands, grands jeux pour tous en bois, balades à poney, manèges créatifs, peinture, ateliers de sensibilisation (émotions et parentalité, développement durable, etc.), spectacles... **Pour sa deuxième édition, la fête des familles 2019 a rassemblé 750 personnes dont 400 enfants.**

→ Les rendez-vous culturels

Les rendez-vous culturels proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'idée de cette action est de programmer, dans les communes membres de l'intercommunalité, des spectacles vivants en privilégiant les périodes en dehors des saisons touristiques pour toucher davantage la population locale.

Récapitulatif de la fréquentation pour les spectacles 2019 où près de 570 personnes ont participé (500 en 2018, 450 en 2017).

16 mars - "Mon Prof est un troll" - Salle des fêtes de Feissons Sur Salins : **74 participants**
30 mars - "Le tour du monde en 60 minutes" - Salle polyvalente du Planay : **36 participants**
06 avril - "Incognito" - Foyer de Montagny : **69 participants**
18 mai - "Faîtes comme chez fous" - Auditorium de Méribel : **61 participants**
8 juin - "Juste avant que la glace ne cède" - Salle polyvalente de Bozel : **43 participants**
12 octobre - "Mon nez" - Maison de Moriond : **82 participants**
13 novembre - "Thomas Schoeffer" - Salle des fêtes de Champagny : **100 participants**
23 novembre - "Le vent s'en va" - Auditorium de Méribel : **57 participants**
8 décembre - "Boîte à gants" - Salle polyvalente de Pralognan : **48 participants**



→ **L'école de musique**

La Communauté de communes Val Vanoise a mis en oeuvre, en lien avec la Communauté de communes Coeur de Tarentaise et la Communauté de communes de la Vallée d'Aigueblanche, un service unifié pour assurer la gestion de l'école de musique sur notre territoire. Au quotidien, la Communauté de communes Coeur de Tarentaise est chargée par les deux autres collectivités de porter l'organisation et l'encadrement du service.

En fonction des années, entre 200 et 300 élèves fréquentent l'école. Les cours qui se déroulent à Bozel et à Moûtiers sont ouverts aux enfants et aux adultes. Pour l'année scolaire 2019-2020, 259 personnes (217 en 2018, 253 en 2017) sont inscrites dont **122 issues du territoire de Val Vanoise** (90 en 2018, 105 en 2017).

→ **Le transport scolaire**

La compétence transport scolaire relève de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Afin de garantir aux usagers une relation de proximité, la région en délègue l'organisation à certaines collectivités locales. Pour notre territoire, c'est Val Vanoise qui assure l'organisation des transports scolaires au quotidien. Ainsi, **26 lignes desservent l'ensemble des établissements scolaires**. Elles sont, chaque jour, **empruntées par près de 700 élèves**. Cinq compagnies de transports sont mobilisées.

En 2019, Val Vanoise a organisé, en partenariat avec le Collège Le Bonrieu et la Région Auvergne Rhône-Alpes, la venue d'un bus pédagogique afin de sensibiliser 350 élèves de CM1 à la 5ème sur la nécessité du port de la ceinture.

— **Développement et attractivité du territoire**

→ **Travaux de la maison de santé et du pôle petite enfance**

Après un démarrage en 2018 avec le désamiantage et la déconstruction de l'ancien bâtiment du Département, le chantier de réalisation du bâtiment MSP-PPE a pu démarrer. La réception du bâtiment est prévue avant l'été 2020.

→ **Travaux du nouveau siège de la communauté de communes**

Suite à l'acquisition du bâtiment de l'ancienne maison médicale de Bozel, les études de maîtrise d'oeuvre ont permis de proposer un réagencement du bâtiment existant pour répondre aux normes actuelles et aux besoins de la Communauté de communes. Ce nouveau bâtiment permettra notamment de ne plus recourir à de la location immobilière pour loger tous les services de la collectivité.

Suite à la phase de désamiantage, le chantier de reconstruction du bâtiment a pu débuter en décembre 2019. La réception du bâtiment est prévue à la fin de l'été 2020.

→ **Le transport à la demande**

Ce service a été mis en place début février 2016. Il est gratuit et ouvert aux habitants permanents, secondaires et saisonniers du territoire. Il fonctionne sur réservation et s'articule autour des 4 lignes suivantes :



- Ligne 1 : Courchevel / Moûtiers
- Ligne 2 : Les Allues / Moûtiers
- Ligne 3 : Pralognan-la-Vanoise / Moûtiers
- Ligne 4 : Le Planay / Moûtiers

En 2019, le dispositif a été utilisé par **plus de 860 usagers** (en progression par rapport à 2018 avec 800 usagers). Il favorise les échanges sociaux importants dans nos villages et participe à la diminution de l'enclavement du territoire de la Communauté de communes ainsi qu'à l'isolement de certains habitants.

→ **Entretien des sentiers**

Parmi les compétences de la Communauté de communes figure l'entretien des sentiers communautaires et des cours d'eau lorsqu'ils présentent un intérêt communautaire. À ce titre, différents travaux ont été entrepris en 2019 :

- **Entretien du Grand tour de Tarentaise et du chemin des vignes** : fauchage, piochage, coupe de chablis, entretien de cunettes. Une astreinte est mise en place lors des trails empruntant les chemins communautaires. Au total, ce sont 800 heures de travail dédiées à l'entretien des sentiers. Par ailleurs, deux communes ont bénéficié du tarif du marché de Val Vanoise pour entretenir leurs propres sentiers : Brides-les-Bains et Courchevel.
- **Passerelle du ruisseau des Gouttes** : La passerelle du ruisseau des Gouttes sur le chemin des vignes a été remise en état
- **Signalisation des sentiers** : Les panneaux entre Brides-les-Bains et Feissons-sur-Salins ont été renouvelés.

— **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Un poste de technicien a été créé en 2019 pour planifier et organiser cette compétence à l'échelle de Val Vanoise.

→ **Entretien des cours d'eau et des espèces invasives**

En 2019, 66 jours de travaux d'entretien de cours d'eau sur le territoire de Val Vanoise avec l'ONF.

La limitation de la renouée du Japon est une préoccupation de Val Vanoise (20 journées en 2019 avec une équipe de 3 à 5 personnes). L'association d'insertion TVI a effectué au total 850 heures de travail pour la fauche de la renouée.

→ **Etudes en cours :**

- Ruisseau des Frênes aux Allues avec complément faune et flore

Étude lancée en 2018 visant à proposer un avant projet pour le confortement des berges du ruisseau des Frênes.

En 2019, dans le cadre d'un dossier au cas par cas (réalisé en 2018), une étude complémentaire faune et flore a été réalisée pour déterminer la présence d'espèces protégées.

- Proposition d'aménagement du Laisonnay jusqu'à la prise d'eau EDF

Préconisation d'actions ou de travaux pour améliorer les conditions d'écoulement des deux cours d'eau et élaboration d'une stratégie pérenne de défense contre les inondations.



- Restauration de la confluence entre le Doron de Bozel et le Bonrieu, restauration de la continuité écologique et complément d'étude sur l'hydromorphologie du Bonrieu

Le Bonrieu présente des obstacles à la continuité piscicole. Cette étude vise à présenter des scénarios de restauration.

→ Opération et travaux

- Plan de gestion du Doron au Planay et à Bozel avec la mise en place de repères permettant de suivre le niveau d'engravement et ainsi permettre de déclencher les opérations de curage ;

- Suivi du système d'alarme de protection des crues des Ravines avec la supervision du contrat de télégestion pour les 4 stations de mesures situés aux Ravines, à l'aval de Tueda, au Plan de Tuéda et au Mont Vallon ;

- Travaux d'urgence de curage du ruisseau du Chevelu au Camping de Bozel afin de limiter les risques de débordement sur le camping de Bozel.

— Collecte des ordures ménagères

Les principaux faits marquants de l'année 2019 concernant la compétence des Ordures Ménagères (OM) sont les suivants :

- Mise en place de sondes de niveau de remplissage sur 189 conteneurs semi-enterrés et aériens (66 PAV) permettant la création de tournées optimisées en fonction du niveau de remplissage ;
- Expérimentation d'un nouveau rythme de travail des agents du service collecte et d'une partie du service précollecte pour un passage en 6 jours / 2 jours pour optimiser le fonctionnement du service ;
- Tonnages emballages et papiers collectés (tri sélectif) : 632 tonnes en 2019. La quantité collectée est donc en augmentation par rapport à 2017 (587 tonnes) et 2018 (590 tonnes) ;
- OM : 7535 tonnes en 2019. Cette valeur est inférieure à 2017 (7761 tonnes) et 2018 (8161 tonnes) ;
- Collecte du verre : 1748 tonnes en 2019. Cette valeur reste en progression par rapport à 2017 (1558 tonnes) et 2018 (1678 tonnes) ;
- Cartons récupérés au quai de transfert : 698 tonnes en 2019. cette valeur est comparable à 2018 (697 tonnes) ;
- En 2019, traitement des ordures ménagères principalement dans les usines d'incinération de Chambéry et Bourgoin.

— Gestion et déploiement des Points d'Apport Volontaire (PAV)

Val Vanoise a également poursuivi sa politique de changement du mode de collecte et le déploiement des Points d'Apport Volontaire (PAV) avec la création de nouveaux points dans les communes suivantes :

- Brides-les-bains : Création des PAV du camping et des termes dans le cadre de la 2ème année du programme de travaux

- Montagny : Création des PAV de La roche, Le villard et La Thuile
- Planay : Création du PAV de La Novaz
- Pralognan-La-Vanoise : Création du PAV du camping
- Les Allues : Création du PAV de l'altiport et réaménagement du rond-point des ravines et de la rue des JO dans le cadre d'un aménagement communal
- Courchevel : Aménagement de PAV au Fontanil et à alpinium à courchevel dans le cadre de réaménagement communaux
- Réparation des cuves endommagées

— Déchetteries

Val Vanoise assure la gestion de 4 déchetteries (1 en régie directe et 3 en délégation à des prestataires). En 2019, **1039 bennes ont été collectées (1050 en 2018)**. Les flux principaux sont les encombrants, le bois et les gravats. Nous avons comptabilisé **40300 passages** en 2019 pour environ 35000 en 2018.

Ci-après, le détail des tonnages par site :

- Déchetterie du Carrey : 2314 tonnes (2364 tonnes en 2018) ;
- Déchetterie des Allues : 1274 tonnes (1394 tonnes en 2018) ;
- Déchetterie de Pralognan-la-Vanoise : 497 tonnes (498 tonnes en 2018) ;
- Déchetterie du Plan du Vah : 1229 tonnes (1215 tonnes en 2018).

Soit un total de 5314 tonnes. Cela correspond à un volume d'activité comparable à 2018 (5471 tonnes).

S'agissant des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, acides, produits phytosanitaires, aérosols, etc), 50 tonnes ont été collectées sur les 4 déchetteries (47 tonnes en 2018).

Le nombre de passages en déchetterie augmente mais le tonnage global reste assez stable.

— Installations de stockage des déchets inertes (ISDI)

La Communauté de communes Val Vanoise assure également la gestion de trois Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) principalement à destination des professionnels. En 2019, deux ISDI étaient opérationnelles sur le territoire (celles des Allues, saturée, a été fermée) :

- 3020 m³ ont été déposés à Champagny-en-Vanoise
- 2760 m³ ont été déposés au Planay.

— Prévention des déchets

La Communauté de communes agit également en amont de la production des déchets ménagers. Par ses actions de sensibilisation et de prévention, elle contribue également à limiter les tonnages produits et à améliorer le geste de tri. En 2019, sa politique de prévention s'est déclinée en plusieurs actions.

→ **Composteur électromécanique**



Des composteurs électromécaniques ont été mis en place à Pralognan (UCPA) et à Courchevel (Hotel l'Apogée).

Cette expérimentation a permis de produire les quantités suivantes de compost :

- 800 kg à l'UCPA (Pralognan)
- 330 kg à l'hôtel l'Apogée (Courchevel)

Ce compost sera valorisé par les services espaces verts des communes concernées.

Le bilan de cette expérimentation fait ressortir un besoin d'appropriation du projet concernant le personnel des établissements concernés. Au niveau technique, la qualité et le niveau d'humidité du broyat sont essentiels pour le bon fonctionnement du dispositif.

Le bilan global est positif. Une analyse en interne est en cours pour pouvoir valoriser cette expérience auprès des autres professionnels voire des particuliers.

→ Animations scolaires

25 animations scolaires auprès des écoles de Montagny, de Courchevel 1850, du Praz, du Planay, réalisées sur :

- le tri et le recyclage des déchets,
- la prévention,
- le compostage,
- le ramassage des déchets,
- le papier recyclé,
- le troc de livres.

→ Autres actions

- Ateliers zéro déchet : couches lavables, cosmétiques.
- 7 sites de compostage collectif ont été installés et 32 composteurs individuels distribués ;
- Accompagnement de mise en place de deux sites en composteurs électromécaniques auprès de professionnels ;
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets : spectacle et ateliers prévention des déchets en partenariat avec la bibliothèque de Bozel : furoshiki et baume à lèvres ;
- Animations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue : visite de la déchetterie du Carrey, atelier récup'art avec les résidents de la maison de retraite le Centaurée à Bozel ;
- Incitation au tri sélectif dans les établissements touristiques : distribution gratuite de 5000 sacs de précollecte en papier kraft à destination de 10 hébergeurs volontaires afin de permettre aux vacanciers de trier les déchets dans leur location durant leur séjour ;
- Plus de 200 professionnels des stations de Courchevel, Méribel, Pralognan-la-Vanoise, Champagny-en-Vanoise et Brides-les-Bains visités pour rappeler les consignes de tri des déchets.

— Consultances architecturales

Chaque année, un architecte assure le service de consultance architecturale proposé aux porteurs de projets immobiliers. L'architecte, du cabinet Jean-Paul Faure, intervient le deuxième mardi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous. En 2019, **24 personnes ont bénéficié de conseils** pour réaliser leur projet.

— Développement économique et attractivité du territoire

→ Les zones d'activité économiques

En application de la Loi Notre du 7 août 2015, la Communauté de communes dispose dorénavant de la compétence relative à l'aménagement et à la gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE) d'intérêt communautaire.

Deux ZAE sont concernées : La Prairie à Bozel et l'Epeney à Champagny-en-Vanoise. Elles ont vocation à répondre aux besoins exprimés par les acteurs économiques locaux du secteur de l'artisanat et de la petite industrie.

ZAE La Prairie : Sur les 6 lots la composant, pour un total de 5 906m², 3 ont d'ores et déjà été cédés. Les lots restants ont fait l'objet d'une promesse de vente qui sera régularisée courant 2020.

ZAE L'Epeney : 5 parcelles, représentant une surface totale de 3 096 m² ont d'ores et déjà été cédées sur un total de 9 parcelles disponibles à la commercialisation. La superficie totale de la zone cédée ou à céder s'élève à 6 139 m².

La création d'une troisième ZAE d'intérêt communautaire est en phase de démarrage sur la commune des Allues, au lieudit de l'Ecovet. D'une superficie potentielle de 2 hectares, cette zone pourrait accueillir, d'après les premières études, jusqu'à quinze entreprises d'artisanat et de petite industrie pour une fourchette allant de 4500m² à 7300m² d'emprise commercialisable.

Un avant projet sommaire a été présenté à la commune des Allues au mois de septembre 2019. Deux scénarii, caractérisés chacun par des modes d'urbanisation distincts (hameau discret / hameau ouvert) se distinguent à l'heure actuelle.

S'agissant de l'emprise foncière, environ 60% de la superficie nécessaire ont été acquis, par voie amiable, à ce jour.

— Le tourisme

→ Vallée de Bozel Tourisme

Le transfert :

L'année 2019 a été marquée par le transfert de l'association de l'Office de Tourisme (dissolution 31 décembre 2018) en Régie dotée de la seule autonomie financière (1^{er} janvier 2019) rattachée à la Communauté de communes Val Vanoise. Cela a inclus le transfert du personnel (modification des missions effectuées par les deux personnes), des biens et des compétences. La première moitié de l'année a été principalement consacrée à ce transfert.

Communication :

Afin de continuer à poser les bases de la communication de la destination « Vallée de Bozel », le site internet (www.valleedebozel.com) a entièrement été restructuré en incluant les 4 communes du territoire de l'OT.

La brochure d'appel et un plan des sentiers ont également été refaits dans le même sens. Dans le même temps, la mise à jour des autres canaux de communication se sont poursuivis (Page Facebook, autres flyers...).

Le lien avec les socio-professionnels a également été maintenu en grande partie, des réunions et des mails d'information ont été effectués tout au long de l'année. Des éductours ont aussi été proposés, deux dates sur deux communes (Feissons-sur-Salins et Le Planay), seule une date a eu



lieu par manque de participants. Nous avons eu cependant de bons retours de la part des personnes présentes.

Des liens ont été également entretenus avec les 4 communes lors de la mise en œuvre des projets communs (ex : plan des sentiers sur les 4 communes) ou pour accompagner et/ou conseiller ces dernières sur des projets d'intérêts touristiques.

Animations et événements :

L'OT a reconduit les animations et événements touristiques.

En hiver : Calèche de Noël, projections FACIM, pots d'accueil.

En été : Pots d'accueil, animations sur les 4 communes :

- Sorties FACIM : sur le thème du patrimoine, les fleurs et les plantes (11 personnes au total).
- Sorties Montagne découverte (accompagnateur en moyenne montagne) : sur le thème de la photographie (31 personnes au total).
- Sorties ONF : sur le thème de la gestion de la forêt (20 personnes au total).

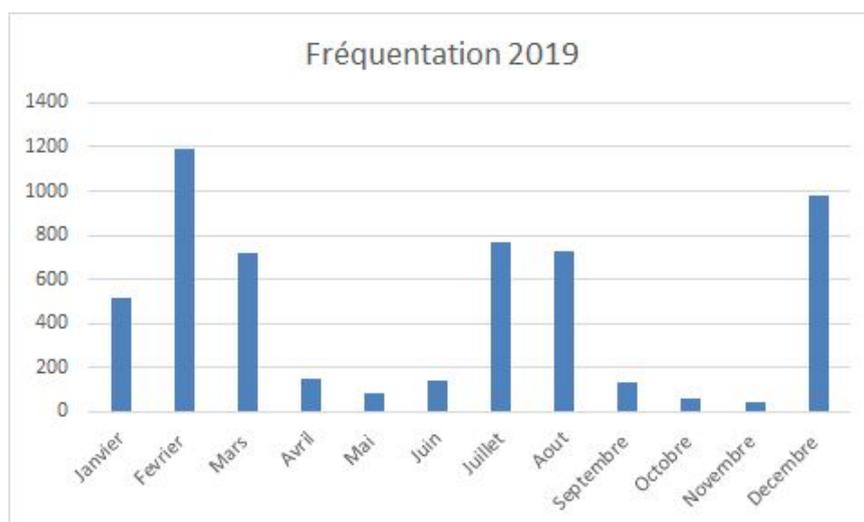
Le weekend des trails de Bozel-Mont Jovet a eu encore du succès (environ 600 inscriptions) et le Piano Lac également (environ 800 personnes sur les deux soirées).

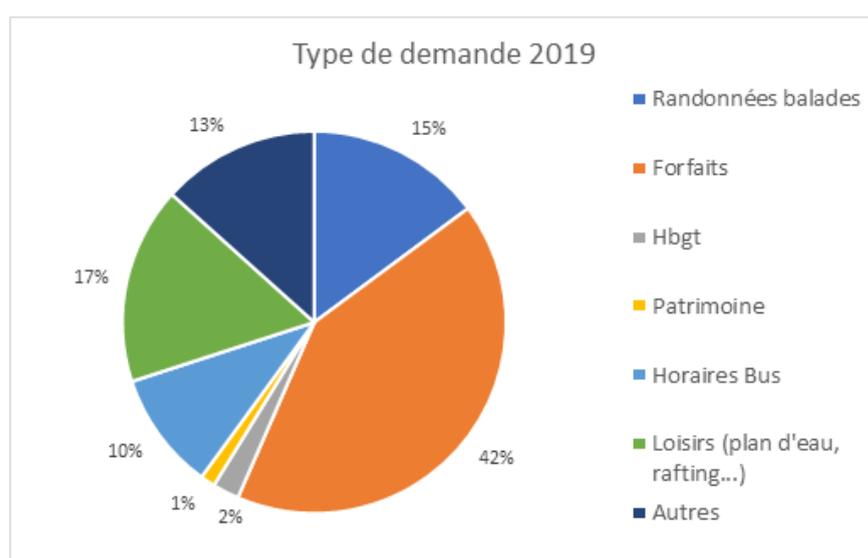
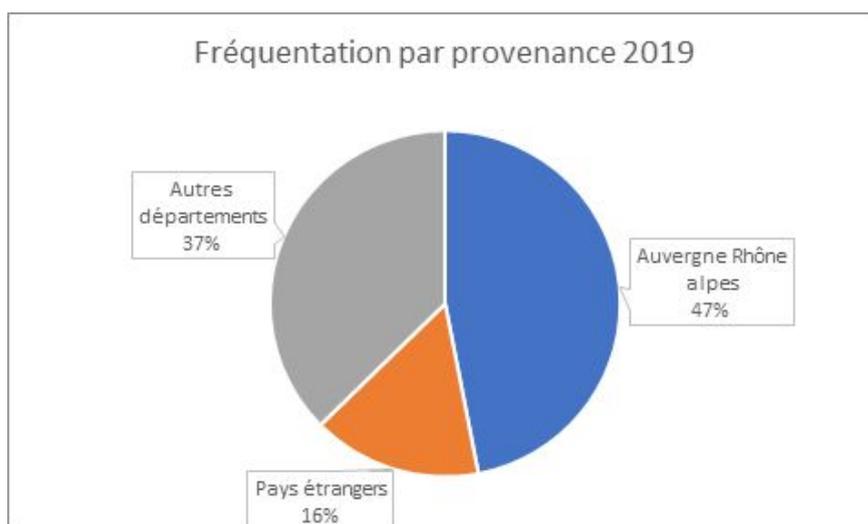
Accueil et services aux visiteurs :

L'accueil aux visiteurs et les services annexes (vente forfaits S3V, carte de pêche, location court de tennis...) ont été maintenus.

Vallée de Bozel Tourisme en quelques chiffres c'est :

- 105 partenaires socio-professionnels (126 en 2018) (31 Commerçants (41 en 2018), 18 artisans (21 en 2018), 37 hébergeurs (44 en 2018), 19 prestataires d'activités (20 en 2018).
- 5513 contacts à l'accueil en 2019, les mois les plus importants sont décembre et février. 103 contacts, le nombre maximum de contacts dans une journée.
- 37 156 utilisateurs du site internet, 2529 abonnés sur la page Facebook Vallée de Bozel, 7410 personnes atteintes au maximum sur une publication (ouverture des refuges).





→ Tourisme Val Vanoise

Lors du transfert, il a été demandé à la responsable de l'OT de suivre également les dossiers du tourisme à l'échelle de Val Vanoise.

Deux projets, à l'échelle de la Tarentaise, ont été suivis : le projet VTT VAE lancé par l'APTIV ainsi que l'exposition photographique initiée par la FACIM.

Pour les deux projets, l'année 2019 a été la phase préparatoire (groupement de commandes, demande de subvention ...), ils seront opérationnels en 2020.

Ainsi, 10 itinéraires de VTT VAE verront le jour pour l'été 2020 sur le territoire de Val Vanoise et 8 photographies seront implantées dans 6 communes.

— Ressources

Les missions de la direction des ressources consistent à administrer l'ensemble des fonctions support de Val Vanoise : Moyens internes, finances, ressources humaines, affaires juridiques, assemblées, commande publique, gestion locative, assurances.

Elles s'articulent autour de 4 services :

- les finances (2 agents permanents),

- les ressources humaines (3 agents permanents),
- la commande publique (1 agent permanent),
- les moyens internes (3 agents permanents).

→ Le services des ressources humaines

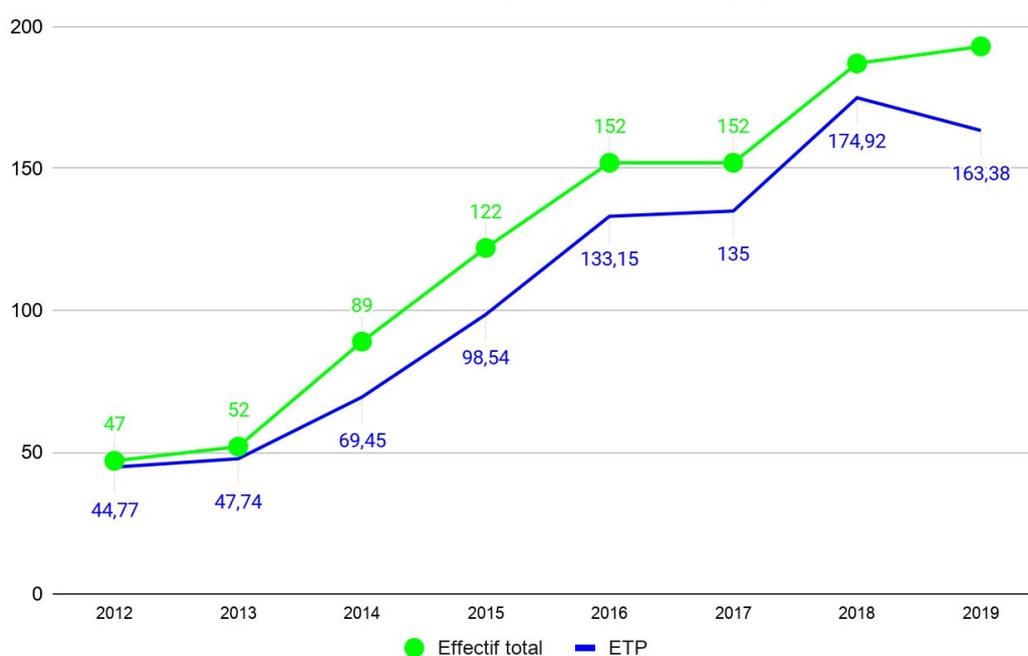
En 2019, Val Vanoise, c'est 116 postes permanents au tableau des effectifs, ainsi répartis :

- 6 postes d'attachés territoriaux ;
- 5 postes de rédacteurs territoriaux ;
- 6 postes d'adjoints administratifs ;
- 1 poste d'ingénieur territorial ;
- 6 postes de techniciens territoriaux ;
- 34 postes d'adjoints techniques ;
- 4 postes d'animateurs ;
- 15 postes d'adjoints d'animation ;
- 10 postes d'Éducatrice de jeunes enfants ;
- 1 poste de puéricultrice ;
- 28 postes d'agents sociaux/auxiliaires de puéricultures.

Les effectifs sont complétés par l'embauche régulière d'agents contractuels recrutés sur la base de besoins ponctuels, notamment saisonniers. On compte 73 agents titulaires et 120 agents contractuels au 31 décembre 2019, soit respectivement 37,9 et 62,1% des effectifs totaux.

Ci-après sont présentées les principales statistiques de la collectivité.

Evolution des effectifs totaux (au 31/12 de l'année N) et des équivalents temps plein



Entre 2018 et 2019, les effectifs en terme d'équivalent temps plein ont légèrement diminué, ceci notamment grâce au déploiement d'un logiciel de gestion de la collecte des ordures ménagères qui a pu réduire considérablement le nombre de saisonniers recrutés à partir du mois de novembre.

En terme d'effectifs totaux au 31 décembre de l'année, l'évolution se décompose de la façon suivante :

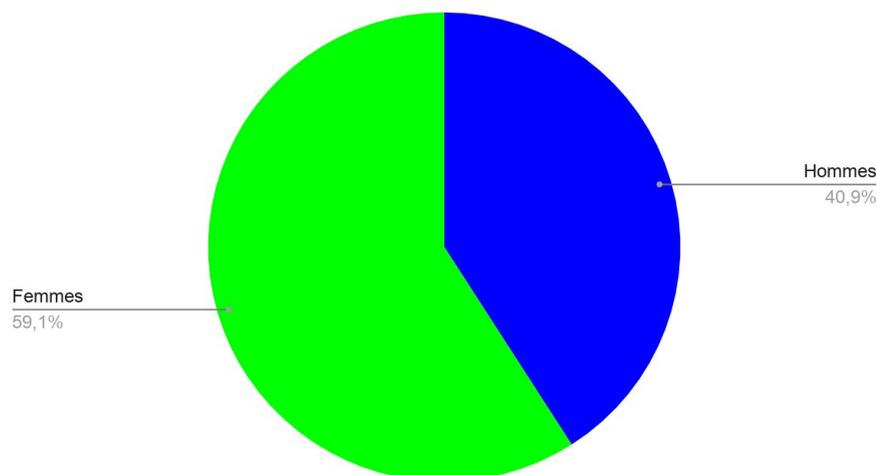
Effectifs par services	31/12/2018		31/12/2019	
Direction générale			7	3,63%
Ressources	14	6,95%	11	5,70%
Services techniques	82	43,85%	75	38,86%
Service Enfance	91	48,66%	99	51,30%
Apprentis-CAE	1	0,53%	1	0,52%
TOTAL	187	100,00%	193	100,00%

Les effectifs de la direction générale et des ressources ont subi une légère augmentation qui s'explique par l'intégration de 2 agents affectés l'office du tourisme repris en régie directe par Val Vanoise, ainsi que par le recrutement d'un agent chargé de la commande publique et d'un responsable des moyens internes.

Les effectifs du service enfance sont restés relativement stables entre 2018 et 2019 avec une ouverture des crèches et des ALSH à périmètre constant. En ce qui concerne les apprentis-CAE, l'année 2019 a vu se terminer le contrat aidé en BPJEPS d'un agent et le début de l'apprentissage en BPJEPS également d'un autre agent.

La répartition des effectifs par sexe est la suivante :

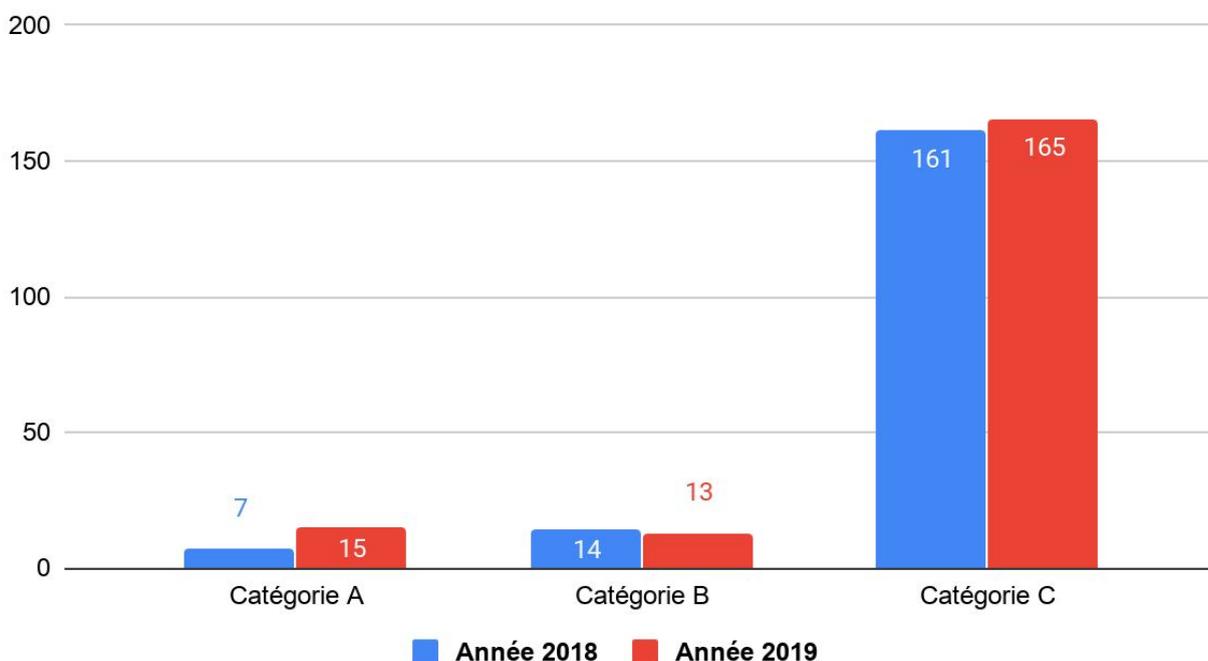
Répartition hommes/femmes au sein de Val Vanoise



De façon générale, la majorité des hommes font partie des effectifs des services techniques (78,5% de l'effectif) et la majorité des femmes font partie des effectifs de la direction de l'enfance (80% de l'effectif).

La répartition par catégorie est la suivante :

Evolution des effectifs en fonction de la catégorie



On note une augmentation du nombre de catégorie A entre 2018 et 2019, ceci s'expliquant notamment par le placement des Éducatrices de jeunes enfants dans cette catégorie en février 2019. La répartition au sein des autres catégories reste stable et proportionnelle aux effectifs.

→ Le service finances

La situation financière de Val Vanoise reste saine, dans la continuité des années précédentes, avec un endettement faible (2,22 ans de capacité de désendettement contre une moyenne de 5,3 ans pour les EPCI de Savoie, seuil à ne pas dépasser 11 ans) et une bonne capacité à financer ses investissements (épargne nette de 12% contre 9% pour les EPCI de savoie).

Val Vanoise n'a pas augmenté ces taux de fiscalité en 2019, que ce soit pour la fiscalité additionnelle (taxe habitation / taxe foncière / Cotisation foncière entreprise) ou pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ces taux d'impositions restent inférieurs à la moyenne des autres EPCI de la tarentaise.

Val Vanoise met en place depuis 2014, un accord dérogatoire du FPIC (fonds de solidarité national) qui permet à ses communes membres de dégager des marges de manoeuvres financières pour mener à bien leurs projets (5M€ restitués aux communes membres sur la durée du mandat 2014/2020).

Gestion comptable

Le service finances traite l'intégralité des tâches comptables et financières de la collectivité (traitement des factures, bons de commandes, facturations, inventaire,...). Cela constitue un flux de documents budgétaires important et le service finances se doit d'être efficace dans la gestion de ce flux, tout en respectant scrupuleusement la réglementation et en assurant des contrôles systématiques.

De plus, il participe à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité qui se traduit par :

- l'élaboration des différents budgets de l'établissement et de ses activités annexes ;
- la mise en place d'outils de contrôle de gestion et de suivi des réalisations ;
- la préparation et le suivi du plan pluriannuel d'investissement et la gestion active de la dette ;
- la présentation de supports et d'outils d'aide à la décision des élus.

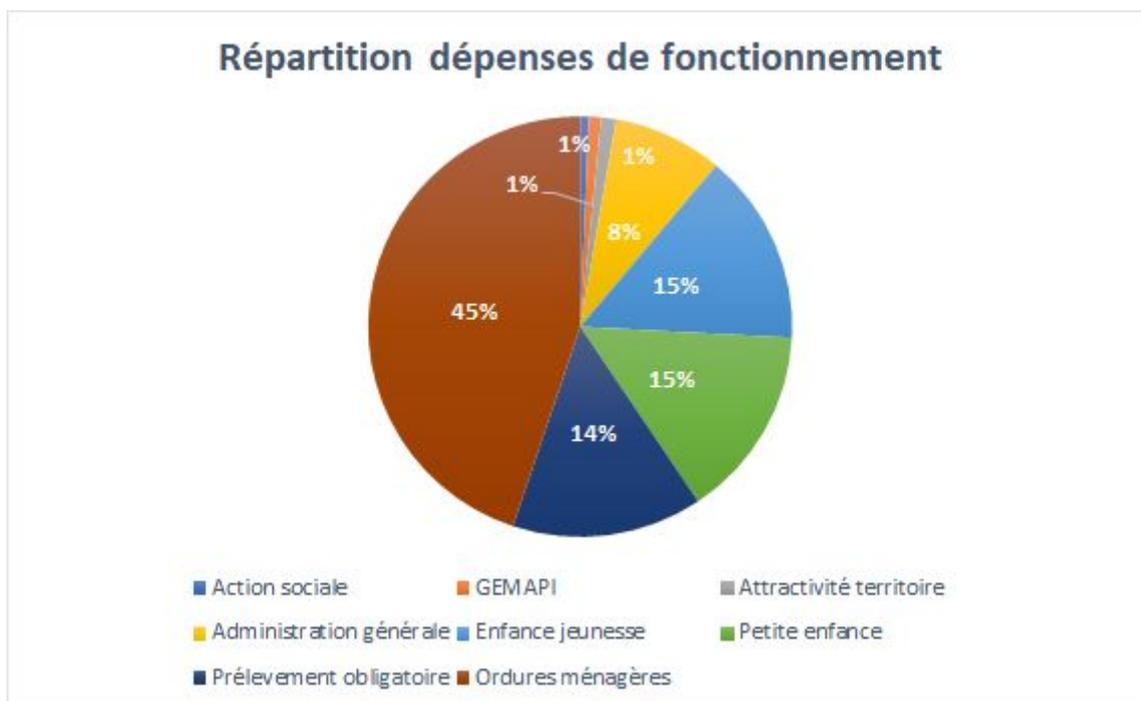
Le services finances a également mis en place un règlement financier en 2019. Ce document a pour objectif de rappeler les droits et devoirs de tous les agents et élus travaillant dans une collectivité en ce qui concerne le maniement des deniers publics. En effet, les fonds engagés pour le fonctionnement des différents services et pour la mise en place de projets, sont des fonds essentiellement financés par les impôts locaux et leur utilisation doit donc faire l'objet d'un contrôle renforcé. De plus, les collectivités sont soumises à une surveillance plus stricte pour garantir la fiabilité de leur gestion.

Ce règlement est donc un outil permettant à la collectivité de contrôler la fiabilité et la transparence de l'engagement comptable par les services et permet d'offrir aux élus, habitants du territoires et usagers des services communautaires tous les éléments garantissant une transparence totale des actions de Val Vanoise.

Investissements

Le projet de territoire du mandat 2014/2020 est dans sa dernière phase. La réalisation des projets intercommunaux (Maison de santé, pôle petite enfance, l'aménagement d'un siège administratif et le renouvellement des points d'apport volontaire) en plus des investissements courants visant à améliorer l'état du parc de véhicules et des bâtiments a conduit la collectivité à investir près de 12,2M€ sur les exercices 2017/2018/2019. Pour finaliser l'ensemble de ces opérations, la collectivité a inscrit 5 930K€ au budget 2020.

La répartition des dépenses de la CCVV



La collecte des ordures ménagères représente le poste principal de dépenses de la Val Vanoise. Ce service est financé quasiment exclusivement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (97%, 7 M€), le reste l'étant par les recettes générées par les déchetteries et les reprises de matériaux.

Le deuxième poste de dépenses de la Val Vanoise correspond à tous les activités liées aux temps de l'enfant. Ce service est financé en grande partie par l'impôt (60%, 5,7M€), mais bénéficie tout de même d'un financement substantiel de la CAF (27,5%, 1M€) et des usagers de ces services (12,5%, 0,5M€).

Les prélèvements obligatoires de l'Etat représentent une part importante du budget (14%, 1,8M€). Les dépenses d'administration générale représentent moins de 10% de l'équilibre global du budget.

→ **Le service commande publique**

Le service commande publique de la Communauté de communes Val Vanoise est composé d'une seule personne dédiée aux marchés publics depuis septembre 2019.

En 2019, la commande publique de Val Vanoise se résume par la passation de 14 marchés publics, dont 5 en procédure formalisée..

Également, sur ces 14 marchés publics, 5 correspondent à des marchés subséquents concernant les travaux de génie-civil et de terrassement pour la création de points d'apports volontaires à Montagny La Roche, Brides-les-Bains (camping, thermes et boulangerie), Pralognan-la-Vanoise et au Planay.

En collaboration avec la mairie de Courchevel, le service commande publique de la CCVV bénéficie dorénavant des modules "Rédaction" et "Procédures" du logiciel MARCO Web.

Le service tend de plus en plus à une dématérialisation complète des pièces des marchés publics en privilégiant la signature électronique avec les entreprises et les échanges électroniques via le profil acheteur de Val Vanoise.

— **Action sociale / Semaine Bleue**

La Communauté de communes Val Vanoise organise la Semaine Bleue en proposant des animations destinées aux seniors du territoire depuis 2015. En 2019, les animations et les visites ont été envisagées sous l'angle environnemental autour du thème "Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons !"

L'édition 2019 a été marquée par :

- Un ancrage fort sur le territoire avec la volonté d'impliquer l'ensemble des partenaires autour d'une organisation collaborative : clubs seniors, communes, collège et EHPAD... ;
- Des animations destinées à développer les liens intergénérationnels : accueil des seniors au collège Le Bonrieu, ateliers à l'EHPAD et conférences où trois générations étaient présentes ;
- La satisfaction des participants avec des retours très positifs sur la qualité et la diversité des animations proposées ;
- Une fréquentation qui se stabilise sur l'ensemble des activités : 130 participants (136 en

2018) pour 375 inscriptions aux activités en cumulé (379 en 2018). En 2019 deux sorties hors territoire ont été proposées (trois en 2017 et 2018).

